

PÊCHE

Le chef de l'Etat a présenté, hier, à la filière un dispositif de quinze mesures applicables sur trois ans pour aider le secteur à amortir la crise aggravée par la flambée du pétrole. Les aides à la restructuration et à la modernisation constituent l'essentiel du projet.

Nicolas Sarkozy annonce aux pêcheurs un plan d'aide de 310 millions d'euros

Le président Sarkozy a dévoilé, hier lors d'une table ronde avec la filière pêche, un « plan d'action » de 15 mesures préparé par Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche. A la clef, des aides de 310 millions d'euros sur trois ans. Il fait suite aux engagements pris lors du déplacement du chef de l'Etat et du ministre au Guilvinec, en fin d'année, et sera financé en grande partie par une taxe de 2 % prélevée sur la vente des poissons dans la grande distribution, une mesure votée par le Parlement le 20 décembre.

L'essentiel du dispositif réside dans des aides au départ et à la modernisation du secteur, qui rassemble 8.000 navires et 4.000 entreprises d'aquaculture. Cette seule mesure est assortie d'un effort financier de 230 millions d'euros, qui doit « permettre aux entreprises en difficulté de retrouver le chemin de la viabilité économique ». Affaiblie par la raréfaction du poisson, une organisation et des bateaux parfois

mal adaptés aux enjeux, la pêche française traverse en effet une nouvelle crise aggravée par la facture du gazole. La flambée du pétrole s'est traduite pour les marins pêcheurs par « une paie en baisse de 10 % à 30 % », selon Pierre-Georges Dachicourt, président du Comité national des pêches.

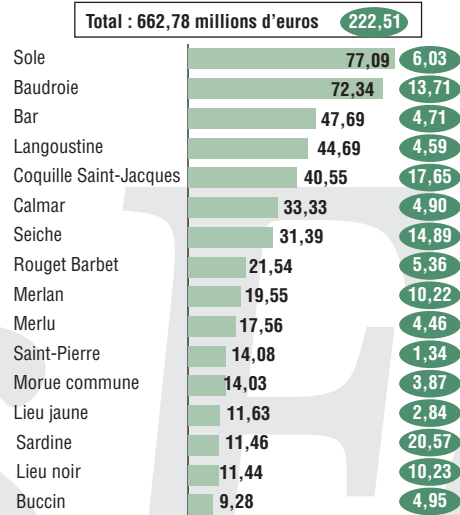
Efforts de qualité

L'idée du gouvernement est de contribuer à moderniser les exploitations pour réduire leur dépendance à l'égard de la facture pétrolière. Il est prêt à les aider à s'équiper pour diminuer la consommation de gazole des navires, en échange d'efforts en direction de l'environnement et de leur engagement de démarches de qualité. Une manière de « vendre » ce plan à Bruxelles, qui interdit les aides directes et se méfie des habillages.

Certains chalutiers sont trop vétustes pour être modernisés et toutes les entreprises ne pourront pas être sauvées, prévient Michel Barnier. « Les plus durement et irré-

Ventes de la pêche française*

En millions d'euros **XX** En milliers de tonnes



* Les Echos / Source : Ofimer * pêche fraîche, hors surgelés

médiatement touchées par le prix durablement élevé du gazole devront cesser leur activité. » Le gou-

vernement les y aidera. Toujours dans l'idée de réduire la dépendance des pêcheurs à l'égard de l'or noir, le gouvernement propose une enveloppe de 12 millions d'euros pour financer des diagnostics énergétiques et la mise au point de moteurs plus économiques.

Métier plus attractif

Michel Barnier souhaite, en outre, contribuer à rendre le métier de marin pêcheur plus attractif grâce à diverses mesures, dont le coût sur trois ans est estimé à 25 millions d'euros. Il s'agit d'améliorer la formation et la mobilité professionnelles, de mettre en place un revenu mini-

ximum et de prévoir une allocation financière pendant les périodes d'arrêt d'activité imposées par Bruxelles pour limiter la pêche. Le gouvernement, qui souhaite pouvoir doter chaque professionnel d'une balise individuelle, consacrera 9 millions d'euros à l'expérimentation de cette mesure dès 2008. Le naufrage de la « Petite Julie » et la noyade de 6 de ses 7 marins est encore dans toutes les mémoires de ce secteur. Un effort de 11 millions d'euros est prévu pour prévenir l'alcoolisme, équiper les bateaux en alarmes et mieux former les marins.

Dernier objectif du plan : l'amélioration de la gestion de la ressource halieutique, avec une enveloppe de 8 millions d'euros. Une des idées consiste à faire évaluer par l'Ifremer la ressource en poissons de la France, pour répartir l'effort de pêche et mieux défendre les intérêts nationaux dans les instances européennes et internationales. Autre projet : faire en sorte que les équipements soient plus sélectifs, afin de réduire les rejets de poissons.

La Bretagne, première zone de pêche

La pêche française souffre de sa petite dimension par rapport à des pays comme l'Espagne ou l'Irlande. La production française atteint **855.000 tonnes**, contre 6,3 millions de tonnes en Europe et 107 millions dans le monde.

Les **400 mareyeurs** totalisent une activité de 2,1 milliards d'euros, tandis que les 300 entreprises de transformation en font 3,3 milliards. Le secteur rassemble 8.000 navires et 21.000 marins.

Les zones de pêche sont **très larges** et couvrent notamment l'Ecosse, l'Irlande, l'Islande, le Groenland et les côtes espagnoles.

La Bretagne réalise **un tiers du chiffre d'affaires**, devant le Nord-Pas-de-Calais. La consommation de produits de la mer **augmente de 2 % par an**, mais celle des poissons entiers frais recule de 10 %.